

Pétition, Adressée à : Monsieur Le Préfet du Finistère

Cette pétition sera remise à :

Monsieur Le Préfet du Finistère

Monsieur Le Préfet du Finistère : Stop au délire éolien des élus de SCAER- LEUHAN

1. Pétition de

[Vent de Délires](#)

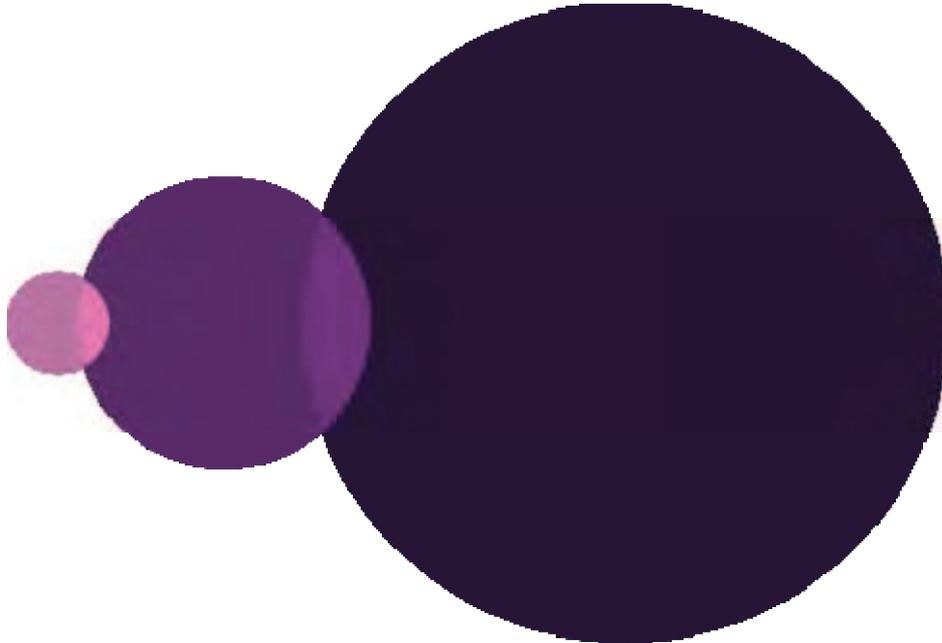
Démultipliez votre impact :

Faites que votre signature en entraîne des dizaines d'autres: partagez cette pétition et demandez à vos amis de signer.

VOUS,

VOS AMIS, 170 en moyenne,

LEURS AMIS, 10 000 environ

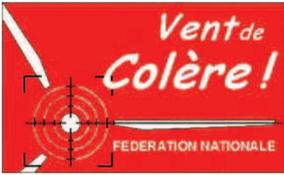


L'installation de 32 éoliennes industrielles sur une zone habitée de 40Km² va transformer la vie des habitants en leur rendant le quotidien impossible et leurs biens invendables.

Pétition adressée à :
Monsieur Le Préfet du Finistère
Stop au délire éolien des élus de SCAER- LEUHAN

Cordialement,
[Votre nom]

<http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/monsieur-le-pr%C3%A9fet-du-finist%C3%A8re-stop-au-d%C3%A9lire-%C3%A9olien-des-%C3%A9lus-de-scaer-leuhan>



Département du Cantal

Deux projets de parcs éoliens sur les crêtes dominant Marmanhac, Polminhac et Vic-sur-Cère

**10 éoliennes le long de la route des crêtes
8 éoliennes sur le Plateau du Coyan**

Non aux éoliennes dans le Parc des Volcans

- Défendons le site emblématique du Puy Mary, classé « Grand Site de France » et celui du Cirque de Mandailles
- Défendons le patrimoine humain, culturel, paysager et économique du Cantal
- Protégeons le potentiel touristique, résidentiel, agricole de notre région
- Protégeons l'identité cantalienne soulignée par ses atouts naturels d'exception

Non aux éoliennes face au « Grand Site du Puy Mary »

- Ces projets n'ont pas été signalés aux décideurs du classement « Grand Site de France »
- Les conclusions de l'enquête publique relative au projet de révision de la Charte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne émettent un avis défavorable à la réalisation de parcs éoliens, perçue **comme incohérente avec les politiques de développement touristique et d'accueil de nouvelles populations**. Il n'en a pas non plus été tenu compte.

Non à la spéculation financière

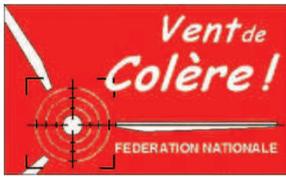
Non au « tourisme industriel éolien » proposé par le promoteur

- Le Cantal est un important producteur d'énergies renouvelables d'origine naturelle (hydroélectricité, bois énergie, et bientôt géothermie profonde).
- Encourageons un développement rationnel de ces énergies renouvelables.

Les montagnes et les espaces naturels ne sont pas renouvelables

Association loi 1901 « Vent des Crêtes »

Le Martinet – 15130 Saint Simon ----- E-mail : ventdescrettes@gmail.com



PETITION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département de l'Hérault

PETITION POUR STOPPER LE PROJET DE CREATION D'UNE ZDE (Zone de Développement Eolien) EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DE CABRIERES, EN LIMITE DE LA COMMUNE DE VAILHAN.

Non à la création d'une ZDE sur la commune de Cabrières (34 HERAULT)

Auteur : ASSOCIATION DE DEFENSE DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT DES COMMUNES DE CABRIERES, MONTESQUIEU, NEFFIES, VAILHAN ET VALMASCLE (ET COMMUNES ENVIRONNANTES).

NOUS REFUSONS LE SACCAGE de notre cadre de vie, de la richesse de Notre bassin Vigneron classé A.O.C **Cabrières**, du hameau des **Crozes**, du site du barrage des Olivettes, du village de **Vailhan**, des Hameaux de la commune de **Montesquieu**, de tout l'environnement boisé et d'un patrimoine pluri centenaire, unique : Pierres Sèches, Sites Classé proches de la zone Natura 2000 située sur la commune de **Neffiès** et n'acceptons pas les répercussions de ce projet **sur les communes environnantes**.

Si le projet ZDE / Eolien sur la commune de Cabrières, n'est pas stoppé, il provoquera une situation **IRREVERSIBLE** pour notre territoire et entraînera une dévalorisation très importante de notre Patrimoine Foncier et de notre économie touristique et culturelle.

Six à huit éoliennes (que l'on nous dit) d'une hauteur (à ne pas en douter) de plus de **120 mètres** soit la hauteur d'un **immeuble de 40 étages !!** **Un paysage défiguré !**

Prenons bien conscience qu'un parc Eolien n'entraîne que des **nuisances** : sonores, visuelles, vibratoires, écologiques et économiques ; de même que des troubles de santé (auditifs, cardiaques....); risques d'accidents en cas de tempête et pollution des sols et des sources...

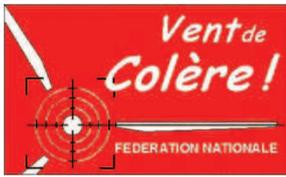
Prenons bien conscience qu'un parc Eolien devient très vite (en moins de 20 ans) une **friche industrielle** dont personne ne voudra en assumer le démantèlement surtout en cas de disparition de l'exploitant « dans la nature ».

Bilan économique : - aucun emploi créé

- Une poignée de propriétaires médiocrement favorisés... pour la ruine de tout un territoire
- Un patrimoine que nous ne pourrons plus transmettre à nos enfants tant il sera dévalorisé
- Une catastrophe écologique : incidences sur la flore et la faune...
-

D'avance un grand merci pour votre soutien.

Mail de l'association : asspatrimoine.cmnv@laposte.net



PETITION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département de l'Hérault

Non à l'éolien industriel à Causses et Veyran et à Murviel Les Béziers

Association Pechs et garrigues

A l'attention de Messieurs les Maires de Causses et Veyran et de Murviel les Béziers

Nous sommes tous menacés !

Les projets d'implantation d'éoliennes industrielles de plus de 140 mètres de haut, se multiplient dans le Département de l'Hérault : à Causses et Veyran et à Murviel Les Béziers.

L'éolien industriel n'est ni écologique, ni économique.

Il est ruineux, inutile et nuisible.

Nous voulons :

- Sauvegarder nos paysages, notre patrimoine et notre qualité de vie.
- Protéger le potentiel touristique, résidentiel, agricole et cynégétique de notre région.
- Arrêter une hémorragie d'argent public au profit de promoteurs privés.
- Dénoncer l'imposture écologique des partisans de l'éolien industriel.
- Encourager un développement rationnel des énergies renouvelables en France.
- Obtenir l'abrogation du décret Pierret/Cochet (Juin 2001).

<http://www.mesopinions.com/Non-a-l-eolien-industriel-a-Causses-et-Veyran-et-a-Murviel-Les-Beziers-petition-petitions-cd6ec81cc06a416609244cf1634f865f.html>

<http://www.mesopinions.com/images/petition-1.gif>

Sauvons la Lozère !

NON à l'appropriation de la Lozère par les spéculateurs de l'éolien industriel

La solution pour l'énergie ?

- une réduction du gaspillage énergétique (habitat, etc.)
- une production locale destinée à répondre seulement à nos besoins, et non spéculative.
- des moyens de production adaptés à chaque territoire (il n'y a pas que l'éolien !).

La Lozère est exportatrice d'électricité, nous ne voulons pas une éolienne de plus.

Ne sacrifions pas un territoire rural d'exception, une activité touristique de qualité dépendant de ces paysages, pour le seul profit de quelques uns.

Demandons que l'ensemble de la Lozère soit classé en enjeux très forts (défavorable à l'éolien industriel), dans le schéma régional éolien, en signant cette pétition.

Pour plus d'information et pour signer la pétition, cliquez ici :

http://www.petitions24.net/sauvons_la_lozere





Permis existants

2	Chaudefrac
7	Rieutort de Randon (La Boulaïne)
4	St. Sauveur Ginestoux
13	

Permis accordés

12	Chaulhac *
7	Truc de l'Homme * (Fau de Peyre)
9	Arzenc de Randon *
28	

Permis à l'étude

12	La Fage Montivernoux
7	La Fage St. Julien
18	Chauchailles
10	Brion
7	Fontans
13	Lachamp
7	Servières
9	Gabriàs
9	Laval du Tarn
18	Le Born
27	Chasserades

10	Le Cheylard
7	Rieutort de Randon (La Boulaïne)
8	La Villedieu
6	Rieutort-Le Chastel
7	St. Sauveur de Peyre
5	La Panouse
5	Arzenc de Randon / St.- Sauveur Ginestoux
185	

Permis refusés

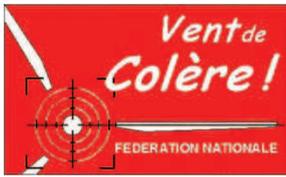
Trélans
Les Salces
La Tieule

Permis en instruction

9	Estables
15	Allenc
10	Balsièges
34	

total : 260 machines

Mise à jour du 9 février 2012



PETITION

Rhône-Alpes

Département de l'Ardèche

ADTC – Avis De Tempête Cévenole

BONJOUR A NOS AMIS DU COLLECTIF ARDECHOIS ET DE LA FEDERATION VENT DE COLERE

Vous pouvez nous rejoindre dès maintenant sur notre site : www.adtc07.com et par exemple signer la Pétition.

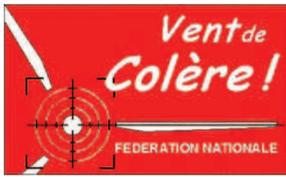
L'association ADTC a pour objet de:

Protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages de la Cévenne Ardéchoise et plus particulièrement de la commune de Saint Cirques de Prades et des communes avoisinantes : Prades, Jaujac, Lentillères, Fabras, Prunet etc...

Lutter contre les projets d'installations industrielles préjudiciables aux intérêts de la nature, des gens, du patrimoine paysager et bâti, spécifiquement contre les usines d'aérogénérateurs dites « parcs éoliens» ..

Lutter contre toutes les atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, à la santé et la sécurité des hommes, à la faune et à la flore, en conséquence de tels projets.

Sensibiliser l'opinion publique, favoriser le dialogue et les échanges d'informations concernant les nuisances environnementales, et leurs conséquences sur l'écosystème, de projets de parcs éoliens. Promouvoir la réflexion sur les alternatives à l'éolien industriel.



PETITION

LIMOUSIN

Département de Haute-Vienne

Si vous ne l'avez pas fait sur la pétition papier, SVP signez la pétition suivante et, dans tous les cas, envoyez-la à tous vos contacts :

<http://www.ipetitions.com/petition/aspphel/>

(Pardon pour la demande de dons faite ensuite automatiquement par et pour ipétition)

A noter aussi le très intéressant article de l'Ecologiste sur le sujet :

<http://aspphel.free.fr/?pg=lecologiste>

En effet, le promoteur prévoit **28 aérogénérateurs de 145 m** de haut en Basse Marche (Nord de la Haute-Vienne) menaçant **paysages et patrimoines, jusque là préservés.**

Elles seront visibles notamment depuis la cité médiévale de caractère du Dorat et sa collégiale romane, la plus belle du Sud-ouest de la France et des monuments historiques seront encerclés par 22 éoliennes.

- Le site retenu, en Limousin, est un **couloir principal de migration de grues cendrées.**
- Elles seraient implantées dans un pays de bocages encore préservés, riches en chauves-souris, espèce protégées et indispensable à l'équilibre agro-alimentaire, au même titre que les abeilles.
- **Des bois** devront être même être détruits pour implanter 2 d'être elles !
- une zone se situe même à **500 m d'une zone Natura 2000.**

Nous sommes loin des friches industrielles dans lesquelles le Président de la République actuel nous assurait que les éoliennes devaient se cantonner !

D'avance nous vous remercions infiniment pour votre mobilisation et solidarité, pour ce projet jugé, par la Préfecture comme très sensible, car il serait la porte ouverte à beaucoup d'autres un peu partout en Limousin et en France.

Nous comptons sur votre aide précieuse, et vous en remercions infiniment d'avance.

Bien cordialement,

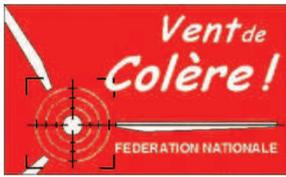
Sabine Cadart

Présidente de l'ASPPHEL

Association de Sauvegarde des Paysages et du Patrimoine en Haut-Limousin

14 rue de la Forgette 87360 Azat le Ris

Tél. : 06 22 69 51 38



PETITION

Département du Puy-de-Dôme

NON AUX EOLIENNES DANS LA VALLEE DE L'ANCE

http://www.petitions24.net/non_aux_eoliennes_dans_la_vallee_de_lance

Veillez faire connaître cette pétition au plus grand nombre de personnes possible. En effet, plus il y aura de signatures, plus cette pétition aura l'attention des médias et des décideurs. Merci.

**Association Vent Libre,
63840 EGLISOLLES,
Président Pierre CHAPUIS**